Argenteuil : concert «citoyen» et discriminatoire

03/01/2009 à 18h57

La municipalité d'Argenteuil (PS) organise un concert de rap destiné à «*promouvoir la citoyenneté*». L'entrée sera gratuite pour tous les heureux détenteurs d'une carte d'électeur. L'initiative cependant sombre dans la polémique en raison du «*caractère discriminatoire*» de l'opération. La HALDE et la CNIL ont été appelées à la rescousse.

Le concept fondé sur une «bonne intention» fait bondir Valentin Teixeira, militant écologiste:
« Si voter est un droit, mais également un devoir, inciter les jeunes Argenteuillais à s'inscrire sur les listes électorales locales ne doit pas aboutir à ce qu'une discrimination municipale soit instituée dans l'accès à une manifestation publique, de surcroît festive ».
Surtout, les jeunes de nationalité étrangère sont automatiquement placés dans la catégorie des entrées payantes. ***Le militant a donc saisi la HALDE et alerté la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pour lui demander de vérifier la légalité de l'opération****.*
Un mois après, et à la veille du concert, les deux instances n'ont pas encore émis d'avis. «L'important, c'est la citoyenneté. Si les jeunes arrivent dès le départ avec leur carte électorale, c'est que le message est passé. Si ce n'est pas le cas, je souhaite qu'on évite de faire du zèle avec des questions d'intendance », plaide Mouloud Bousselat, l'adjoint (PC) chargé de la jeunesse. (Le Parisien)